

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

Faire de la créativité un levier pour penser et construire votre projet professionnel autrement.



POUR QUI ?

Cet accompagnement s'adresse à vous si :

- Vous avez besoin de sortir des raisonnements habituels pour avancer.
- Vous avez des idées, des intuitions, parfois éparses, et vous souhaitez leur donner une direction.
- Vous ne vous reconnaissez pas dans les approches standardisées ou les réponses toutes faites.
- Vous traversez une transition professionnelle et souhaitez prendre le temps de penser autrement votre parcours.
- Vous cherchez un cadre structurant qui laisse place à la réflexion, à l'exploration et à l'originalité.

POURQUOI ?

Parce qu'un projet professionnel ne se décrète pas : il se construit.

Cette démarche vous permet de :

- Mettre en lumière les liens entre vos expériences, vos compétences, vos talents et vos aspirations.
- Explorer des pistes nouvelles sans perdre en cohérence.
- Clarifier ce qui est essentiel pour vous aujourd'hui.
- Transformer des idées en un projet structuré, réaliste et assumé.

L'objectif n'est pas de trouver une réponse rapide, mais de construire une direction qui vous corresponde vraiment.

COMMENT ?

L'accompagnement repose sur une alternance de temps créatifs et analytiques.

- Les phases créatives favorisent l'émergence d'idées, de connexions et de perspectives nouvelles.
- Les phases d'analyse permettent de structurer ces éléments, d'en évaluer la faisabilité et de consolider les choix.

Cette dynamique de réflexion, proche d'un brainstorming guidé, offre un espace sécurisé pour explorer librement tout en avançant de manière progressive et concrète.

Le parcours se conclut par un document de synthèse conforme au cadre légal du bilan de compétences, établi sous la responsabilité de l'organisme prestataire. Un entretien de suivi à six mois permet de faire le point sur la mise en œuvre du projet.

Valérie Gaston Vertadier
06 82 78 11 01
vgaston@kimango.fr

Bureau :
16 rue Calliet
69001 Lyon
Siège social Kimangö
85, grande rue de la Croix-Rousse
69004 Lyon

Enregistré sous le numéro 84692121469. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

SARL KIMANGÖ au capital social de 5000 €
N° RCS LYON 508400637
Code NAF 7311Z - N° de TVA : FR16508400637

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

Un parcours en 3 étapes

ÉTAPE PRÉLIMINAIRE

1 CLARIFIER LE CADRE ET POSER LES BASES

Une première rencontre a pour objectifs de :

- Confirmer la pertinence de la démarche au regard de votre situation et de vos attentes.
- Clarifier vos besoins et vos objectifs.
- Valider votre engagement dans le parcours.
- Vous présenter le cadre du bilan de compétences, son organisation, les méthodes et outils utilisés.

Ce temps permet d'installer un cadre sécurisant et de définir ensemble l'orientation du travail.

PHASE D'INVESTIGATION

2 EXPLORER, RELIER, FAIRE ÉMERGER LA COHÉRENCE

Cette phase alterne ateliers créatifs et entretiens d'analyse.

ATELIERS D'EXPLORATION

- Exploration approfondie de votre parcours de vie personnel et professionnel.
- Analyse des expériences marquantes : réussites, défis, transitions.
- Mise en lumière de vos compétences, qualités, talents et valeurs.
- Recensement des compétences professionnelles acquises par l'expérience : « Ce que je suis concrètement en mesure d'accomplir ».

Ces ateliers favorisent l'émergence d'éléments parfois épars afin d'en révéler la cohérence.

ENTRETIENS D'ANALYSE

- Utilisation d'outils d'éclairage tels que le MBTI® (indicateur de personnalité).
- Analyse des traits de personnalité et des conditions personnelles de réussite.
- Réflexion guidée autour de : Qui je suis ? Comment je me perçois ? Comment je suis perçu(e) ? Quels sont mes freins ou points de vigilance ?

Une synthèse intermédiaire permet de récapituler les éléments collectés et d'approfondir certains points si nécessaire.

ÉLABORATION DU OU DES PROJETS ET PHASE DE CONCLUSION

3 CONSTRUIRE UN PROJET STRUCTURÉ ET RÉALISTE

Cette phase commence par des ateliers de projection puis nous posons des jalons avec des entretiens d'approfondissement.

ATELIERS DE PROJECTION

- Exploration de vos motivations profondes, centres d'intérêt et aspirations.
- Utilisation de l'Inventaire d'intérêts professionnels STRONG®.
- Vérification de l'alignement avec vos valeurs.
- Identification des ressources, partenaires et environnements favorables.
- Élaboration de scénarios d'évolution et construction de votre « arbre de vie des projets ».

ENTRETIENS D'APPROFONDISSEMENT

- Analyse de la cohérence des projets avec votre profil et votre contexte.
- Étude de la faisabilité au regard du marché et/ou de votre environnement professionnel.
- Définition d'actions concrètes : « Ce que je vais entreprendre ».

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Le bilan se conclut par l'élaboration d'un document de synthèse qui :

- rappelle les circonstances du bilan,
- présente vos compétences et aptitudes au regard des perspectives envisagées,
- précise les éléments constitutifs du projet et les étapes de mise en œuvre.

Il est établi sous la responsabilité de l'organisme prestataire et vous appartient.

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

La démarche

1 ENTRETIEN PRÉALABLE (GRATUIT)

Un rendez-vous d'analyse de la demande est réalisé en amont du démarrage du bilan.

Cet entretien, d'une durée d'une heure, permet de :

- Clarifier vos attentes et vos objectifs au regard de votre situation.
- Vérifier la pertinence du bilan de compétences dans votre contexte.
- Vous présenter le déroulement précis de la démarche, les méthodes et outils utilisés.
- Répondre à vos questions.
- Confirmer votre disponibilité et votre engagement dans le parcours.

Cet entretien est sans engagement.

2 LE DÉROULEMENT DU BILAN

Le bilan de compétences est structuré conformément au cadre réglementaire, autour de trois phases :

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Phase d'élaboration du ou des projets et conclusion

L'accompagnement alterne ateliers créatifs et entretiens d'analyse, afin de penser et construire votre projet professionnel autrement, tout en garantissant cohérence et réalisme.

EN PRATIQUE

Format des séances :

- Ateliers créatifs en présentiel : 2h30 à 3h
- Entretiens individuels : 2h (présentiel ou distanciel possible)

Durée totale :

- 20 à 24 heures de face-à-face pédagogique

Travail personnel estimé :

- 1 à 2 heures entre chaque séance

Durée du parcours :

- 2 à 4 mois

Délai d'accès :

- 7 à 15 jours selon le mode de financement

Les rendez-vous sont planifiés progressivement, en tenant compte de votre agenda.
Les dates de début et de fin sont fixées lors de l'inscription.

PERSONNALISATION

Si votre situation ne permet pas un déroulement entièrement en présentiel, un aménagement est possible afin d'organiser certaines séances à distance.

ACCESSIBILITÉ

Kimangö adapte les conditions d'accueil et les modalités pédagogiques aux personnes en situation de handicap, dans la mesure de ses possibilités. Un échange préalable permet d'identifier les besoins spécifiques.

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

La démarche

DÉONTOLOGIE ET CONFIDENTIALITÉ

L'ensemble des entretiens et travaux réalisés dans le cadre du bilan de compétences sont strictement confidentiels.

Conformément aux dispositions légales :

- Le bénéficiaire est l'unique destinataire du document de synthèse.
- Aucune information ne peut être transmise à un tiers (employeur, organisme financeur, etc.) sans son accord écrit préalable.
- Les données sont conservées de manière sécurisée et traitées dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'accompagnement repose sur les principes de neutralité, de respect du consentement et de confidentialité.

3 UNE DÉMARCHE INTERACTIVE

L'accompagnement repose sur une dynamique active et participative.

LES ATELIERS CRÉATIFS

Vous préparez certaines séances à partir de consignes transmises en amont.

En séance, je vous guide à travers des séquences de travail favorisant l'exploration et la mise en lien grâce à une boîte à outils sur mesure :

- Chemin de vie
- Facilitation graphique
- Photolangage
- Journal Créatif®
- Pratiques narratives
- Arbre de vie de projets ...

Ces temps permettent de faire émerger idées, liens et perspectives nouvelles.

LES ENTRETIENS D'ANALYSE

Vous travaillez à partir de supports structurés transmis par mail.

Lors de chaque entretien, nous analysons ensemble vos réflexions, les affinons et validons les avancées.

Des outils d'éclairage peuvent être mobilisés, tels que :

- MBTI©
- Inventaire d'intérêts professionnels STRONG®

L'objectif est de relier exploration créative et structuration réaliste.

4 CONCLUSION ET DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Le bilan se conclut par l'élaboration d'un document de synthèse, conforme aux dispositions légales.

Ce document retrace :

- Les circonstances du bilan
- Vos compétences et aptitudes au regard des perspectives envisagées
- Les éléments constitutifs de votre projet professionnel et/ou de formation
- Les principales étapes de mise en œuvre

Il est établi sous la responsabilité de l'organisme prestataire et vous appartient.

Une évaluation de la satisfaction est réalisée à l'issue du bilan.

Un entretien de suivi est proposé à six mois afin de faire le point sur l'avancée de votre projet.

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

Votre accompagnement sur mesure

CE QUE VOUS POUVEZ ATTENDRE

Votre consultante vous accompagne pour :

- Clarifier vos objectifs et priorités
- Mettre en cohérence vos idées et vos expériences
- Structurer vos décisions
- Élaborer un projet réaliste et réalisable
- Bénéficier d'un regard extérieur, à la fois créatif et structurant

L'accompagnement repose sur l'écoute, la neutralité, la confidentialité et le respect de votre rythme.

CE QUE VOUS NE DEVEZ PAS ATTENDRE

Le bilan de compétences ne consiste pas à :

- Prendre des décisions à votre place
- Réaliser les démarches à votre place
- Fournir des réponses toutes faites

Vous restez acteur ou actrice de votre projet.

CE QUI EST ATTENDU DE VOUS

En retour, votre implication est essentielle :

- Engagement actif dans la démarche
- Réalisation du travail personnel entre les séances
- Ouverture à la réflexion et au questionnement
- Rigueur et autonomie dans la mise en œuvre des actions définies

VOTRE CONSULTANTE

Valérie Gaston Vertadier

Diplômée de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon, j'ai travaillé plusieurs années en agence de communication en tant que directrice artistique avant de m'installer en indépendante en 2008.

Cette expérience m'a conduite à accompagner des organisations et des professionnels de secteurs variés, ainsi que de nombreux créateurs d'entreprise et personnes en transition.

J'ai progressivement développé une expertise spécifique : l'identité professionnelle et la mise en cohérence des parcours.

Formations et certifications

- Praticienne narrative (Traversées Narratives, 2019)
- Certifiée Journal Créatif© (2023)
- Certifiée MBTI© et STRONG® (2024)
- Formation en facilitation graphique (2020)

Dans une démarche d'amélioration continue et de réflexion professionnelle, je participe à une supervision **collective mensuelle animée par Muriel Blouin - Traversées Narratives.**

Cet espace me permet de questionner ma pratique, d'approfondir mes interventions et de garantir un accompagnement éthique et ajusté.

Mon approche combine créativité, structuration et analyse afin d'aider chacun à penser et construire son projet professionnel autrement.

BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

Programme indicatif*

<p>1 PHASE PRÉLIMINAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> Analyse de la demande et clarification des objectifs Présentation du cadre, des méthodes et des outils Confirmation de l'engagement et planification 	<p>1 entretien - 1h</p>
<p>2 PHASE D'INVESTIGATION</p>	<p>Explorer et relier le parcours</p> <ul style="list-style-type: none"> Récit socio-biographique Analyse du parcours personnel et professionnel Identification des compétences, valeurs, modes de fonctionnement Analyse des traits de personnalité et retours d'image <p>Outils d'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> MBTI® (questionnaire + débriefing) <p>Synthèse intermédiaire</p>	<p>3 ateliers + entretiens ≈ 8h</p> <p>MBTI® : 1h30</p> <p>Synthèse intermédiaire : 1h</p>
<p>2 PHASE D'ÉLABORATION DU OU DES PROJETS ET CONCLUSION</p>	<p>Explorer et structurer les pistes professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Projections professionnelles Identification des pistes à vérifier <p>Outils d'éclairage</p> <ul style="list-style-type: none"> STRONG® (questionnaire + débriefing) <p>Vérification et plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Enquêtes métiers Exploration des formations Définition des étapes de mise en œuvre <p>Conclusion et document de synthèse</p>	<p>2 ateliers ≈ 4h</p> <p>Entretiens d'approfondissement ≈ 6h</p> <p>STRONG® : 1h30</p> <p>Entretien de synthèse : 1h</p>
<p>SUIVI POST-BILAN</p>	<p>Point sur l'avancement du projet et ajustements éventuels</p>	<p>1 entretien à 6 mois - 1h</p>

* Le rythme est adapté en fonction des besoins du bénéficiaire
Des outils complémentaires peuvent être proposés si nécessaire



BILAN DE COMPÉTENCES CRÉATIF

Cadre légal

La prestation de bilan de compétences est définie de façon précise par différents textes législatifs et réglementaires (articles L 6313-1 à 4 du Code du Travail, articles R.6313-4 à R.6313-8). Vous êtes également protégé par l'article 226-13 du Code pénal sur le secret professionnel.

CONTENU DU BILAN

Article R6313-4

Le bilan de compétences (...) comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

POUR EN SAVOIR PLUS, SUR LE CADRE LÉGAL DU BILAN DE COMPÉTENCES :

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences>

